

LE PROJET

KEREA est une installation de recyclage, de valorisation et de traitement des déchets équipée d'outils industriels de hautes technologies, qui permettra de trier puis de valoriser le contenu des sacs noirs, le tout-venant de déchèteries, les refus de tri et les biodéchets. Aujourd'hui 100% de nos sacs noirs sont enfouis, avec KEREA 70% de leur contenu sera valorisé.

COMMENT ?

L'équipement combinera plusieurs types de valorisation correspondant à chaque déchet entrant :

- Les matériaux valorisables tels que les cartons, métaux, plastiques, ou encore le bois seront séparés puis orientés vers des filières de recyclage dédiées.



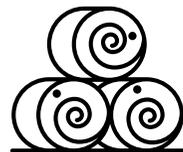
- La matière organique contenue dans les sacs noirs produira du gaz domestique permettant d'alimenter les foyers alentours. Ce biométhane, classé énergie verte, se substituera au gaz fossile.

- Les déchets non recyclables mais à potentiel énergétique produiront des combustibles à destination de chaufferies industrielles en substitution des énergies fossiles.



- Triés à la source, les sacs de biodéchets seront séparés par un dispositif de tri robotisé. Ils produiront également du gaz vert et seront transformés en compost.

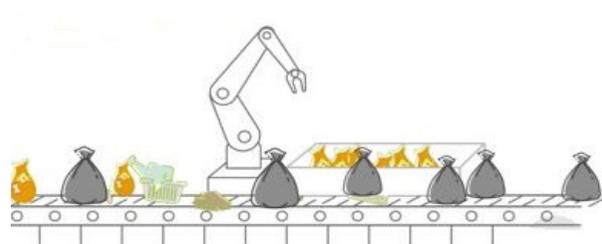
- Les déchets résiduels, qui ne pourront être valorisés, représentant environ 30 % des déchets entrants, seront mis en balles, enrubannés puis enfouis au centre de stockage à l'Igüe du Mas.



Photomontage avec intégration paysagère

OÙ ?

Le projet d'unité de traitement KEREA s'étendra sur un terrain de 5 ha permettant la reconversion et la revitalisation de friches industrielles sur le site du Dunet à Viviez avec un reboisement conséquent des abords.



Montant de l'investissement

58 M€

75 500 T

de déchets traités par an

50

emplois directs créés

9,1 M€

de subventions attribuées par la Région Occitanie et l'Etat.

Mise en service en janvier

2025

L'EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE BI-FLUX



Les biodéchets représentent près d'un tiers de notre sac noir. Cette matière organique peut être valorisée par la production d'un compost normé.

Le SYDOM lance une expérimentation afin de tester la collecte séparée de ces biodéchets via la mise en place d'un sac orange venant s'ajouter au sac noir déjà collecté. Cette première phase de test concernera les communes de Sainte-Radegonde, Le Monastère, Sébazac, Flavin et Pont de Salars par une communication en septembre prochain dédiée aux habitants concernés.